

Politique sur l'égalité et la parité de la MRC de Marguerite-D'Youville 2020

> « L'égalité des sexes est plus qu'un objectif en soi. C'est une condition préalable pour relever le défi de la réduction de la pauvreté, de la promotion du développement durable et de la bonne gouvernance. »

Kofi Annan 7^e secrétaire général des Nations unies.



TABLE DES MATIÈRES

MOT DE LA PRÉFET	3
PRÉAMBULE — POURQUOI UNE POLITIQUE?	3
Pourquoi une politique d'égalité?	3
Objectifs de la politique d'égalité	3
VOLONTÉ GOUVERNEMENTALE	4
Volonté de la MRC	4
AXE 1 : La MRC comme leader du développement régional : un développement régional porteur de val	
AXE 2 : La MRC comme lieu de gouvernance : un climat favorable et une plus grande implication citoye bénéfice d'une population engagée	-
AXE 3 : La MRC comme prestataire de services publics : des processus structurants pour incarner la val de l'égalité	-
AXE 4 : La MRC comme employeur : un climat de travail stimulant pour faire éclore les talents!	9
COMPOSITION DU COMITE MIXTE D'ÉGALITÉ	10
ANNEXE 1	11
Quelques définitions	11
Quelques abréviations	12

MOT DE LA PRÉFET



La MRC de Marguerite-D'Youville est fière de présenter sa *Politique sur l'égalité et la parité.* Ce document vise à sensibiliser les employé(e)s et les élu(e)s de la MRC sur les inégalités sociales et à les amener à agir sur celles-ci.

Consciente de l'apport important des femmes, la MRC a intégré, depuis maintenant plusieurs années, les principes d'équité, de parité et d'égalité au sein de son organisation. C'est pourquoi, en tant qu'organisme offrant des services à ses villes et sa population, il importe pour la MRC de prêcher par l'exemple et d'être un modèle pour l'ensemble de son territoire.

Parvenir à l'égalité femmes-hommes dans toutes les sphères de la société implique une vision à long terme. Cette vision ne peut être réalisée qu'en s'appuyant sur les principes importants que sont la promotion de rapports égalitaires entre les femmes et les hommes et la promotion de l'indépendance économique des femmes.

Par l'adoption de cette politique d'égalité, la MRC de Marguerite-D'Youville souhaite encourager une prise de conscience importante : on ne peut pas se priver du talent de la moitié de la population pour faire avancer nos municipalités.

Suzanne Roy, préfet et mairesse de Sainte-Julie

PRÉAMBULE — POURQUOI UNE POLITIQUE?

Pourquoi une politique d'égalité?

Afin de:

- 1. Reconnaître qu'il y a des inégalités sociales et chercher à agir sur celles-ci, la prise de conscience étant le premier pas vers le changement;
- 2. Optimiser les services rendus à la population avec l'intégration de l'ACS+ dans les mécanismes de planification du territoire;
- 3. Favoriser l'accès à des services adaptés pour toutes et tous;
- 4. Renforcer le sentiment d'appartenance citoyenne.

Objectifs de la politique d'égalité

- 1. Développer une culture d'égalité dans tous les champs de compétences de la MRC;
- 2. Contribuer à la réduction des inégalités persistantes en intégrant l'analyse comparative entre les sexes + (ACS+) dans les dossiers où la MRC agit comme leader;
- 3. Promouvoir le rôle des personnes élues afin de susciter l'intérêt pour la vie démocratique;
- 4. Mobiliser et former ses équipes à l'intégration de l'outil d'ACS+ dans les différents services, programmes et projets de la MRC;
- 5. Renforcer la collaboration entre les personnes-ressources du territoire œuvrant en égalité et les porteurs de dossiers du développement régional.

VOLONTÉ GOUVERNEMENTALE

L'égalité entre les femmes et les hommes est, depuis plusieurs années, un enjeu politique tant au palier provincial que fédéral. En 2017, le gouvernement provincial a adopté un nouveau plan d'action ayant pour titre *Ensemble pour l'égalité – Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021*. Visant à accélérer le processus menant à l'égalité de fait, « par cette stratégie, le gouvernement du Québec reconnaît, comme de nombreux États dans le monde, que l'égalité entre les femmes et les hommes est un réel vecteur de prospérité collective et individuelle ».¹

À peu près au même moment, le gouvernement fédéral confirmait le financement d'un projet visant le déploiement de politiques d'égalité dans les territoires des MRC de la Capitale-Nationale, l'Outaouais, l'Estrie et la Montérégie. Le Groupe Femmes, Politique et Démocratie a obtenu l'appui de la Fédération québécoise des municipalités (FQM). Le projet profite du soutien à la formation avec l'organisme Relais-femmes.

Issu d'une conjoncture favorable en faveur de l'égalité, le projet Défi-Parité Montérégie² propose un soutien et un accompagnement dans la rédaction de la politique d'égalité de la MRC de Marguerite-D'Youville.

Volonté de la MRC

La MRC de Marguerite-D'Youville initie un mouvement avec le souhait que les municipalités de la MRC s'engagent en faveur de l'égalité entre les femmes et les hommes. La politique s'accompagne d'un plan d'action comprenant des actions concrètes, durables et mesurables dans le temps.

La présente politique est un outil qui sera progressivement mis en œuvre à tous les niveaux de l'administration de la MRC, de façons transversale et intégrée.

À travers les différents rôles et responsabilités dévolus à la MRC, la politique d'égalité intègre les cibles gouvernementales identifiées dans la stratégie du gouvernement provincial. À titre d'exemples, il est possible d'intégrer la valeur ajoutée de l'égalité dans notre planification stratégique.

- Développement durable (politique de développement durable);
- Lutte à la pauvreté et à l'exclusion sociale, développement socioéconomique (*Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*-PAGIEPS)

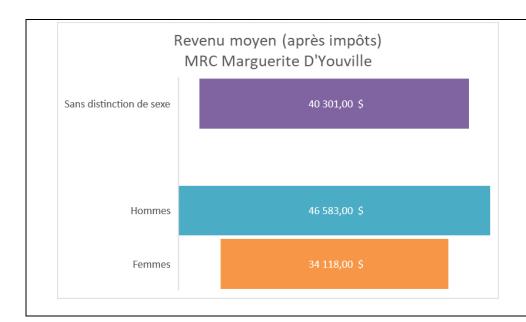
¹ Gouvernement du Québec, Ensemble pour l'égalité – Stratégie gouvernementale pour l'égalité entre les femmes et les hommes vers 2021, 2017, 157 p.

² Le projet Défi-Parité est financé par Condition féminine Canada dans 4 régions (Estrie, Capitale nationale, Outaouais, Montérégie) en collaboration avec les groupes Femmes Politique et Démocratie et Relais-Femmes. En Montérégie il est porté par le centre des femmes du Haut-Richelieu.

AXE 1 : La MRC comme leader du développement régional : un développement régional porteur de valeurs d'inclusion sociale

La MRC de Marguerite-D'Youville porte une vision d'ensemble sur le développement de la région en intégrant l'ACS + dans sa lecture des enjeux. Elle s'assure également que les retombées anticipées profitent équitablement aux hommes et aux femmes.

Les données présentées dans le présent document sont tirées de Statistique Canada, <u>Profil du recensement,</u> <u>Recensement de 2016 pour la MRC de Marguerite D'Youville</u> et ont été présentées dans le cadre des travaux pour le déploiement de l'Alliance pour la solidarité en Montérégie.



Info ACS+

Un écart de salaire moyen entre les femmes et les hommes de 12 465 \$. Les femmes gagnent en moyenne 74 % du salaire des hommes.

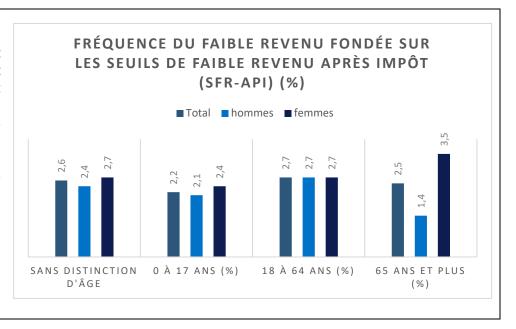
Au Québec, le plus grand écart de salaire des employées à temps plein (15 ans +) selon la profession est de 10,22 \$ en faveur des hommes pour les « dispensateurs/dispensatrices de soins et personnel de soutien en enseignement, en droit et en protection publique »

Développement social et lutte à la pauvreté

 Promouvoir l'égalité dans les stratégies d'attraction, de rétention et de relève de la main-d'œuvre (image non stéréotypée, cibles égalitaires...)

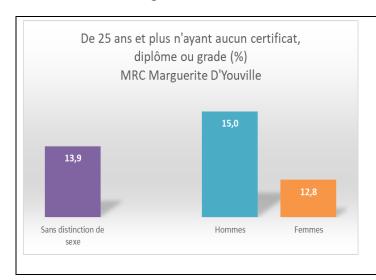
Info ACS+

Le pourcentage de la population vivant sous le seuil de revenu est légèrement supérieur chez les femmes, tout groupe d'âges confondus. Toutefois, bien que le taux soit le même pour les 18 à 64 ans, les défis pour sortir du cycle de la pauvreté sont souvent différents chez les hommes et chez les femmes. À titre d'exemple, les responsabilités familiales ont un impact majeur sur l'autonomisation des femmes.



Citoyenneté

- Mieux faire connaître la MRC de Marguerite-D'Youville et augmenter le sentiment d'appartenance de la population;
- Favoriser l'atteinte d'une représentation équitable des femmes dans la nomination des lieux publics (toponymie);
- Favoriser l'accès à des emplois décents;
- Créer des partenariats pour aider les individus et les familles, notamment issus de l'immigration, dans les démarches d'intégration sociale.



Info ACS+

Malgré toute l'importance qu'il faut accorder à la diplomation des hommes et des femmes, les raisons associées au décrochage scolaire des filles sont davantage reliées à des causes internalisées, tandis que le raccrochage pour la diplomation d'emploi qualifié est moins fréquent.

D'autres statistiques indiquent que pour un revenu équivalent, les filles doivent compter sur un diplôme de plus que leurs confrères masculins.

Développement économique

- Stimuler l'entrepreneuriat féminin (Service de développement économique (SDE) de la MRC);
- Maintenir l'accès aux budgets pour le développement de l'économie sociale et l'entrepreneuriat collectif;
- Soutenir les très petites entreprises et le travail autonome;
- Mettre en valeur la contribution des femmes en agriculture et en entreprise familiale;
- Reconnaître et soutenir les démarches d'intégration sociale des immigrantes et des immigrants en agissant sur les obstacles à l'intégration.

AXE 2 : La MRC comme lieu de gouvernance : un climat favorable et une plus grande implication citoyenne pour le bénéfice d'une population engagée

Différents rapports font état d'obstacles systémiques à la pleine participation des femmes dans les instances démocratiques. La MRC peut contribuer à la diminution des écarts de représentation et du déficit démocratique à l'intérieur même de ses instances.

Réduction du déficit démocratique

• Faire connaître le travail des élues et des élus.

Communication

• Profiter de différentes plateformes et événements afin de manifester notre appui à l'égalité.

Conditions d'exercices encourageantes

- Renforcer la transparence des processus de nomination et de délégation des responsabilités aux personnes élues;
- Promouvoir le civisme et le respect dans les espaces de débats;
- Mettre en place un mécanisme structurant qui veille à porter un regard sur l'égalité.

Développement de compétences

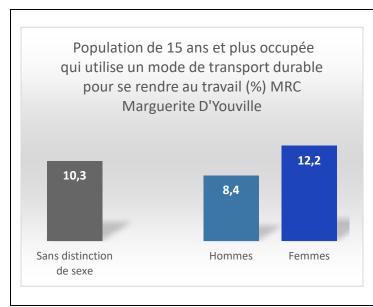
- Offrir des formations aux personnes élues et aux membres du personnel responsables des dossiers de développement;
- Encourager le coaching et le partage comme moyen de développement de compétences en égalité.

AXE 3 : La MRC comme prestataire de services publics : des processus structurants pour incarner la valeur ajoutée de l'égalité

Intégrer les enjeux d'égalité dans les différentes étapes de développement et de traitement des ressources.

Analyse Comparative entre les Sexes +

- Intégrer l'ACS+ dans les façons de faire de la MRC;
- Sensibiliser les promoteurs de projets et les soumissionnaires, les promoteurs d'événements culturels et publics à la valeur ajoutée de l'égalité.



Info ACS+

« Lorsque les infrastructures cyclables manquent de sécurité, les femmes sont moins tentées d'enfourcher leur vélo que les hommes. Comme le reste de l'Amérique du Nord, Montréal affiche cette disparité, contrairement à ce qui se passe dans certains pays européens, selon une étude. »

https://www.journaldemontreal.com/2018/08/26/pourquoi-les-femmes-font-elles-moins-de-velo

Définition de l'indicateur *Mode de transport durable:* transport en commun (autobus, métro, etc.) et transport actif (à pied, à vélo).

Aménagement du territoire

• Intégrer des principes d'installation sécuritaire dans des projets d'aménagement du territoire, ainsi que de développement d'infrastructures à vocation sociale.

Communication

- Renforcer la dénonciation des différentes formes de violences;
- Intégrer des images non stéréotypées dans les publications de la MRC;
- Renforcer la pratique de rédaction inclusive et non sexiste dans les publications de la MRC.

AXE 4: La MRC comme employeur: un climat de travail stimulant pour faire éclore les talents!

Pour réduire les écarts au sein de son organisation et favoriser un climat favorable au développement de l'ensemble des membres du personnel, sans égard aux genres, les principes de transparence et des offres de formations sont des leviers d'actions favorables à la réduction des inégalités.

Recrutement et embauche

- Encourager les femmes à soumettre leur candidature;
- Énoncer les principes d'égalité dans le processus d'embauche.

Soutien au personnel salarié

- Diffuser les ressources locales et régionales reconnues pour leurs compétences et leur travail en égalité;
- Favoriser la conciliation famille-travail-études.

Climat de travail sain

• Rendre accessibles les politiques internes qui préservent la dignité, le respect et le professionnalisme.

COMPOSITION DU COMITÉ MIXTE D'ÉGALITÉ

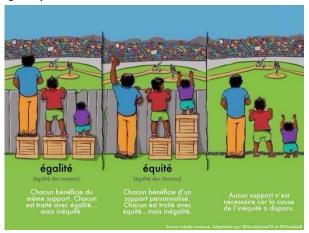
Le comité mixte d'égalité est composé d'élues et d'élus municipaux, de membres du personnel de la MRC et de représentantes de groupes communautaires féministes qui alimentent les réflexions entourant les enjeux vécus par les femmes et par les hommes dans une perspective éducative sur la socialisation genrée. Ces expertises jumelées enrichissent le développement des collectivités en veillant à la prise en compte des réalités vécues par la population et aux principes d'inclusion sociale et de réduction des inégalités socioéconomiques et historiques entre les femmes et les hommes dans toute leur diversité.

Maud Allaire Mairesse Ville de Contrecœur Sylvain Berthiaume Directeur général et secrétaire-trésorier MRC de Marguerite-D'Youville Chantal Boily Coordonnatrice par intérim Centre des femmes Entre Ailes Linda Crevier Directrice Table de concertation des groupes de femmes de la Montérégie Jacynthe Dubien Chargée de projet, Défi-Parité Montérégie Centre de femmes du Haut-Richelieu Sylvie R. Langlais Coordonnatrice générale Centre de femmes Entre Ailes François Lestage Coordonnateur à l'aménagement du territoire MRC de Marguerite-D'Youville Maude Poirier Coordonnatrice du service juridique MRC de Marguerite-D'Youville Linda Vallée Coordonnatrice du service de l'environnement MRC de Marquerite-D'Youville Stéphane Williams Maire

Ville de Saint-Amable

ANNEXE 1

Quelques définitions³



Égalité⁴: L'égalité entre les sexes signifie que les femmes et les hommes ont le même statut, bénéficient de conditions égales pour exercer pleinement leurs droits fondamentaux, leurs aptitudes, leur potentiel, et pour contribuer à tous égards à l'évolution politique, économique, sociale et culturelle, et ce, tout en profitant des mêmes possibilités offertes par ces changements.

Égalité de droit : L'égalité de droit signifie qu'au regard des lois, des règlements et des politiques, les femmes et les hommes jouissent des mêmes droits et possibilités dans toutes les sphères de la vie.

Égalité de fait : L'égalité de fait complète l'égalité de droit en cherchant à réaliser, au-delà des lois, l'égalité réelle dans la société.

Équité: L'équité entre les sexes est le fait d'être juste envers les femmes et les hommes. Afin d'assurer l'équité, il faut souvent adopter des mesures qui compensent les désavantages historiques et sociaux qui ont empêché les femmes et les hommes de profiter de chances égales. L'équité mène à l'égalité.

L'égalité comme valeur ajoutée: De façon générale, la valeur ajoutée fait référence à un indicateur économique qui mesure la richesse créée. En jumelant les concepts d'égalité et de valeur ajoutée, nous proposons une offre de création de valeurs qui intègre les dynamiques d'inclusion sociale, de développement social, de développement économique et de développement durable afin de générer des impacts socioéconomiques durables et transversaux. C'est une démarche de justice et d'équité sociale.

Parité: C'est l'égalité numérique qui, dans la représentation au sein des institutions politiques et des instances décisionnelles, favorise un égal partage de la prise de décision et des responsabilités par les femmes et les hommes.

Zone paritaire : La zone dans laquelle le taux de représentation féminine et masculine se situe au-dessus de la barre de 40 % et ne dépasse jamais 60 %.⁵

Déficit démocratique : Le déficit démocratique marque la représentation inéquitable de la population dans ses instances démocratiques. Nous identifions ici la sous-représentation des femmes dans les postes décisionnels et d'influence liée aux barrières systémiques réduisant l'accès aux postes décisionnels ainsi qu'à une participation citoyenne plus active.

Gouvernance: La manière d'orienter, de guider, de coordonner les activités de la région. La gouvernance renvoie à un processus de coordination qui permet à l'exercice des pouvoirs politiques, économiques et administratifs de s'effectuer à tous les niveaux de la structure par différents acteurs disposant à des degrés divers de pouvoirs de décision. Elle se traduit donc concrètement par une participation accrue de la société civile organisée à l'élaboration des décisions et à leur mise en œuvre⁶.

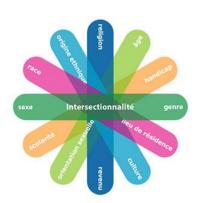
³ Les définitions sont adoptées par les membres du Comité des Partenaires pour ADS/ACS+ et la Parité

⁴ Définition tirée de la Politique d'égalité et de parité entre les femmes et les hommes de la FQM, de la Fédération québécoise des Municipalités, 2019, p. 3

⁵ Définition inspirée de *Les femmes en politique : en route vers la parité, Avis du Conseil du statut de la femme*. Gouvernement du Québec : Québec, octobre 2015, p. 7

⁶Inspiré de la définition du gouvernement du Québec http://www.thesaurus.gouv.qc.ca/tag/terme.do?id=6152 (Source : GDT, 2003) web 22 mai 2019

Quelques abréviations



ACS+: « L'analyse comparative entre les sexes plus (ACS+) sert à évaluer les répercussions potentielles des politiques, des programmes ou des initiatives sur divers ensembles de personnes — femmes, hommes ou autres. L'identité individuelle est déterminée par une multitude de facteurs en plus du sexe, par exemple, la race, l'origine ethnique, la religion, l'âge ou le fait de vivre avec un handicap de nature physique ou intellectuelle. D'où l'ajout du mot « plus », signifiant que l'analyse ne se limite pas au sexe (différences biologiques) ou au genre (la construction sociale du sexe), mais considère aussi les autres facteurs qui les recoupent.⁷ » La finalité est d'atteindre une égalité de fait.

MRC⁸: Une MRC regroupe toutes les municipalités d'un même territoire d'appartenance formant une entité administrative qui est une municipalité au sens que l'entend la *Loi sur l'organisation territoriale municipale* (RLRQ c O-9). Elle est constituée par lettres patentes délivrées par le gouvernement.

⁷ Citation tirée du site web de Condition féminine Canada http://www.swc-cfc.qc.ca/qba-acs/index-fr.html web 22 mai 2019

⁸ https://www.mamh.gouv.gc.ca/amenagement-du-territoire/guide-la-prise-de-decision-en-urbanisme/acteurs-et-processus/mrc/